

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

RESPONSABLE DE DIVISION : Marc Hindy – marc.hindy@cdtennis37.fr – 06 70 36 41 15

E 2022 53 L0 0370 028 – DEP GARCONS 11/12 ANS 2022

DIVISION 1 – POULE A Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0317 ATG. TOURS 1 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 1
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 *	/ 53 37 0107 TC. TOURS 1
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0173 AS. LUYNES 1 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 *	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
53 37 0107 TC. TOURS 1 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 1

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0317 ATG. TOURS 1 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1
53 37 0173 AS. LUYNES 1 *	/ 53 37 0107 TC. TOURS 1

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 1
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 *	/ 53 37 0107 TC. TOURS 1
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 1

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0317 ATG. TOURS 1 *	/ 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
53 37 0173 AS. LUYNES 1 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1
53 37 0107 TC. TOURS 1 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0107 TC. TOURS 1	JONOT	Simon	06 16 70 01 47	simonjonot@gmail.com
53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1	REMY	Christian	07 77 31 89 59	christian.remy1@gmail.com
53 37 0173 AS. LUYNES 1	BINET	François	06 71 10 89 15	marina.ristic@yahoo.fr
53 37 0317 ATG. TOURS 1	ROBERT	Fabien	06 60 28 12 54	montfaro@yahoo.fr
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1	ASCIAK	Gilles	06 70 64 04 01	gillesasciak@free.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

RESPONSABLE DE DIVISION : Marc Hindy – marc.hindy@cdtennis37.fr – 06 70 36 41 15

DIVISION 2 – POULE A Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 2

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0107 TC. TOURS 2 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1
 53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2 * / 53 37 0107 TC. TOURS 2
 53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1
 53 37 0107 TC. TOURS 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0107 TC. TOURS 2
 53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	PANCRACE	Christophe	06 17 07 74 22	pancrace.christof@neuf.fr
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 2	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0107	TC. TOURS 2	JONOT	Simon	06 16 70 01 47	simonjonot@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 1	HEYNDRIKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 1	DAVOURIE	Brice	06 07 70 05 85	brice.davourie@orange.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 1	LE BRIS	Brendan	07 68 50 85 96	brendan.le.bris@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

RESPONSABLE DE DIVISION : Marc Hindy – marc.hindy@cdtennis37.fr – 06 70 36 41 15

DIVISION 2 – POULE B Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 *	/ 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 3
53 37 0119 TC. VAL INDRE 1	Exempte

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0155 TC. VOUVRAY 1	Exempte
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 3 *	/ 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 *	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 *	/ 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 3
53 37 0050 TC. LOCHOIS 1	Exempte

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 3	Exempte
53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 *	/ 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1
53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 *	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 1

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 3 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1
53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 *	/ 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
53 37 0195 TC. STE MAURE 1	Exempte

53 37 0050 TC. LOCHOIS 1	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 3	XAYGNABOUN	Jonathan	06 51 40 26 77	jonathanxaygnaboun@gmail.com
53 37 0119 TC. VAL INDRE 1	HOFFMANN	Wilfried	06 31 21 38 39	wildi37@hotmail.fr
53 37 0155 TC. VOUVRAY 1	DUVAL	Guillaume	06 62 64 25 42	guilldvl@gmail.com
53 37 0195 TC. STE MAURE 1	FRIDI	Guillaume	06 17 59 72 22	guillaume.fridi@laposte.net

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- **le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.**

2- **2 simples et un double** ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- **ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)**

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

RESPONSABLE DE DIVISION : Marc Hindy – marc.hindy@cdtennis37.fr – 06 70 36 41 15

DIVISION 3 – POULE A Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0343 US. CHAMBRAY 1	Exempte
53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 *	/ 53 37 0063 T BLERE VDC 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 *	/ 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
53 37 0420 JS. METTRAY 1 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
53 37 0063 T BLERE VDC 1	Exempte

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1	Exempte
53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 1
53 37 0063 T BLERE VDC 1 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 *	/ 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
53 37 0063 T BLERE VDC 1 *	/ 53 37 0420 JS. METTRAY 1
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1	Exempte

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0420 JS. METTRAY 1	Exempte
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 *	/ 53 37 0063 T BLERE VDC 1

53 37 0063	T BLERE VDC 1	BESANÇON-GUERENA	Daniel	06 09 41 95 19	daniel.besancon@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 1	BUREAU	Yoann	06 47 85 69 08	yoann.bureau@hotmail.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	LARDEAU	Philippe	06 60 90 19 76	philippelardeau75@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 1	POUPINEAU	Matthieu	06 50 10 25 30	matthieu.poupineau@yahoo.fr
53 37 0420	JS. METTRAY 1	BRISSON	Maxime	06 40 93 25 12	jumaxline@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.

2- 2 simples et un double ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril)**. **Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

RESPONSABLE DE DIVISION : Marc Hindy – marc.hindy@cdtennis37.fr – 06 70 36 41 15

DIVISION 3 – POULE B Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0408 TC ST MARTIN 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 Exempte

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0408 TC ST MARTIN 1 Exempte
 53 37 0043 AC. AMBOISE 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0408 TC ST MARTIN 1 * / 53 37 0043 AC. AMBOISE 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 Exempte

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0043 AC. AMBOISE 1 Exempte
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
 53 37 0408 TC ST MARTIN 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0043 AC. AMBOISE 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0408 TC ST MARTIN 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 Exempte

53 37 0043	AC. AMBOISE 1	CADE	François	06 07 72 99 97	francois.cade@laposte.net
53 37 0063	T BLERE VDC 2	BESANÇON-GUERENA	Daniel	06 09 41 95 19	daniel.besancon@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 1	DEBACKERE	Clement	06 98 69 99 74	debackereclement@gmail.com
53 37 0408	TC ST MARTIN 1	ANTHONY	Modesto	06 66 02 83 86	komanthony@hotmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 1	WAKSI	Gabriel	06 98 23 63 10	waksigabeltos@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.

2- 2 simples et un double ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril). Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit

COMITE INDRE ET LOIRE TENNIS - Calendrier des rencontres

RESPONSABLE DE DIVISION : Marc Hindy – marc.hindy@cdtennis37.fr – 06 70 36 41 15

DIVISION 3 – POULE C Journée 1 - 15/01/2022

53 37 0242 TC. LA RICHE. 2	Exempte
53 37 0173 AS. LUYNES 2 *	/ 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 1

Journée 2 - 05/02/2022

53 37 0044 USE. AVOINE 1 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 2
53 37 0366 AS. FONDETTES 1	Exempte

Journée 3 - 05/03/2022

53 37 0173 AS. LUYNES 2	Exempte
53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
53 37 0366 AS. FONDETTES 1 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 1

Journée 4 - 26/03/2022

53 37 0173 AS. LUYNES 2 *	/ 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
53 37 0366 AS. FONDETTES 1 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
53 37 0044 USE. AVOINE 1	Exempte

Journée 5 - 09/04/2022

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2	Exempte
53 37 0044 USE. AVOINE 1 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 2
53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 *	/ 53 37 0366 AS. FONDETTES 1

53 37 0044	USE. AVOINE 1	JOUSSET	Melly	07 81 75 02 82	useab-tennis@wanadoo.fr
53 37 0173	AS. LUYNES 2	GALLIER	Arthur	06 62 24 30 61	agnes.gallier@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 2	LARDEAU	Philippe	06 60 90 19 76	philippelardeau75@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 1	GENTILHOMME	Ronan	06 14 17 44 96	ronao057@orange.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 2	ASCIAC	Gilles	06 70 64 04 01	gillesasciak@free.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT (reglement complet disponible sur le site du comité)

1- le classement pris en compte sera le dernier classement mensuel à paraître le 1er lundi de chaque mois.

2- 2 simples et un double ; si la rencontre se déroule sur un seul court, simple n° 2 suivi du simple n° 1 puis du double ; si la rencontre se déroule sur deux courts, simple n° 2 et simple n° 1 simultanément, puis le double. L'ordre des matchs peut être changé avec l'accord des capitaines.

3- ATTENTION : Simples : FORMAT 2 : au meilleur des 3 sets avec 2 sets classiques (avantages et jeu décisif à 6/6), le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

5- Double : au meilleur des 3 sets avec application du point décisif à 40A et du jeu décisif à 6/6 dans les deux premiers sets, le 3ème set éventuel étant disputé sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart)

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs

7- **Souplesse d'organisation** : dernière journée de championnat selon le calendrier **9 Avril (possibilité de report jusqu'au 24 avril)**. **Avec l'accord des 2 capitaines les rencontres peuvent être modifiées.** Date, jour, heure, mois, lieu.... **Tout est envisageable A CONDITION de contacter tous les capitaines à l'avance et ainsi d'anticiper sans imposer.**

En cas de désaccord c'est la date initiale qu'il faut respecter !

REPORT DE RENCONTRE :

1 – aller dans tenup et saisir le report de la rencontre.

2 – Envoyer un email à votre responsable de division copie capitaine adverse + comité (comite.indre-et-loire@fft.fr) pour les informer du report en précisant la date.

8- Dès la fin de la rencontre, et dans un délai maximal de 48h, le club qui reçoit doit saisir l'état de résultat sur le site TEN UP (l'équipe visiteuse doit vérifier les éléments saisis). En cas de problème merci de contacter votre responsable de division afin qu'il puisse vous aider

9- Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf les éventuelles fiches d'observation ; l'état de résultat original doit être conservé par le club qui reçoit